

Être un DPO efficace dès les premiers jours et réussir sa prise de poste

Version du
12 juin 2022

Présentation

Comme le révèle l'enquête annuelle 2020 menée par l'AFPA auprès des DPO, seuls 29,6 % des DPO internes n'ayant pas suivi de formation spécifique estimaient être prêts à leur prise de poste.

Or les clés de l'efficacité du DPO proviennent en partie d'une prise de poste réussie.

Il n'est qu'une occasion de faire une première bonne impression.

Et s'il est une prise de poste qui accepte difficilement le médiocre, c'est bien celle du DPO interne.

En effet, celui-ci doit d'emblée imposer son indépendance et sa marque s'il veut voir ses analyses et ses conseils écoutés, et ceci au plus haut niveau.

De même, il est crucial d'imposer dès les premiers jours les bonnes pratiques propres au DPO. Son efficacité - voire son efficacité - en dépendent.

Durant une journée passionnante, Bruno RASLE, expert reconnu de longue date et DPO mutualisé de l'une des branches de la Sécurité sociale, partage sa vision sur ce sujet : « Le DPO est un « élément d'inconfort utile » qui doit pouvoir énoncer clairement les écarts de conformité et se faire écouter » indique-t-il, « Rares sont les fonctions qui – comme le DPO – bénéficient de par la loi d'une indépendance. De plus, le DPO a peu de pouvoirs sur les choses : il analyse, il conseille, il recommande... mais au final c'est le responsable de traitement qui décide – et qui endosse les risques. Aussi, il est crucial de réussir sa prise de poste et, dès les cent premiers jours, d'imposer des méthodes qui ont fait leur preuve. Sans cela, on risque d'avoir des regrets ».

Objectifs généraux de la formation

Au-delà de la théorie, permettre aux professionnels qui vont prendre (ou viennent de prendre) un poste de DPO interne de disposer de tous les éléments pour réussir leur prise de poste et pour être efficace – mieux, d'être efficace !

- Que faire pour être identifié, entendu, écouté ?
- Que faire pour créer les bonnes synergies, changer les mentalités et les postures ?
- Quelles erreurs ne surtout pas commettre et quelles bonnes pratiques pour un exercice serein de la fonction de Délégué à la Protection des Données ?

Public

- Personnes destinées à exercer la fonction de DPO interne ou équivalent ;
- DPO qui viennent d'être désignés ;
- Personnes candidatant à un poste de DPO interne ;
- Personnes accompagnant directement le DPO dans ses missions (adjoint, collaborateurs).

Moyens et méthode pédagogiques

- Relevé préalable des attentes et des questions spécifiques auprès des participants
- Cours magistral très interactif, avec intense participation des apprenants (études et travaux sur des cas concrets – dont certains de ceux signalés au préalable par les participants –, mises en situation, travail en groupes, réponses aux questions, ...)
- QCM ;
- Apports théoriques (cadre légal, doctrine de la CNIL, ...)
- Support de formation ;
- Riches apports documentaires : nombreux exemples concrets et études de cas, modèle de notes d'analyse à la direction, modèle de plan stratégique de DPO, exemples d'objectifs au sein d'un plan de contrôle interne, extraits de méthode de développement des projets intégrant la conformité, extraits de budget d'un DPO, ...

Être un DPO efficace dès les premiers jours et réussir sa prise de poste

Évaluation et sanction de la formation

- Évaluation finale ;
- Évaluation de satisfaction via un questionnaire ;
- Attestations de présence et de formation.

Prérequis

Aucun.

Il est cependant préférable d'avoir suivi au préalable la formation suivante (ou de détenir les connaissances équivalentes) :

- « Délégué à la Protection des Données (DPO) » (3 jours)

Durée • Tarif

1 journée de 7 heures
Tarif : nous consulter
12 apprenants maximum

Lieu

PARIS • La salle sera déterminée en fonction des dates et du nombre de participants.
Elle sera communiquée avec la convocation.



Nous sélectionnons uniquement des salles accessibles aux personnes à mobilité réduite

Modalités

Contact et inscriptions : formation@anaxia-conseil.fr • 06 33 15 81 83

Sujets abordés au cours de la journée

En sus des questions évoquées *supra*, voici quelques autres sujets abordés au cours de la journée :

- Quelles sont les clés d'une prise de poste de DPO réussie ?
- Combien de temps dure la prise de poste d'un DPO ? Elle se termine quand ?
- Comment s'assurer que les attentes du responsable de traitement sont alignées avec les ambitions du DPO ?
- Mon responsable de traitement change. Dois-je réaliser une « nouvelle » prise de poste ?
- Comment me présenter aux Directions Métier pour obtenir toute leur attention et leur concours ?
- Quelles sont les spécificités du plan stratégique d'un DPO ?
- Comment gérer les résistances et les freins ? Comment « déminer » les pièges, créer des synergies utiles et aboutir à des consensus mutuellement profitables ?
- Quels sont les leviers principaux de l'efficacité d'un DPO ?
- Le DPO est indépendant : très concrètement, comment établir et défendre cette indépendance ? Comment se concrétise-t-elle au quotidien ? Jusqu'où va-t-elle ?
- Quand et comment présenter une demande de budget en tant que DPO ?

Être un DPO efficace dès les premiers jours et réussir sa prise de poste

Version du
12 juin 2022

Intervenant

Bruno RASLE forme les professionnels de la Privacy depuis 2007 au niveau le plus élevé (Mastère spécialisé). L'un des tous premiers membres de l'AFCDP (association française qui regroupe et représente les DPO), il en a été Délégué Général durant douze ans.

Il est Délégué à la Protection des Données mutualisé (pour une centaine d'organismes) pour l'une des branches de la Sécurité sociale. Il a cœur de partager son expérience et sa vision du métier de DPO.

- Expert RGPD certifié IAPP CIPP/E
- Spécialiste de la Sécurisation/protection des données
- Coauteur des ouvrages Halte au Spam (Eyrolles, 2003), Correspondant Informatique et Libertés : bien plus qu'un métier (AFCDP, 2015), Droit à l'oubli (Larcier, 2015), Se préparer au RGPD (Éditions législatives, 2017)
- Depuis 2005 : Expert « Informatique et Libertés »
 - Membre du Groupe de contact avec la CNIL sur l'avenir du métier de DPO
 - Membre du Comité de Pilotage du Mastère Spécialisé en Management et Protection des Données à Caractère Personnel (ISEP) • Chargé de cours • Tuteur de thèses professionnelles
 - Créateur de la formation « Kit de survie Technique pour Juristes, Avocats et DPO »
 - Créateur et animateur de plusieurs groupes de Travail : Préparation à un contrôle sur place de la CNIL • Cybersurveillance • Conformité des RSE • Notification des violations de données
 - Créateur et organisateur de l'Université des CIL/DPO jusqu'en 2020
 - Co-auteur du code de déontologie du DPO et de la version annoté, commentée et indexée du RGPD
 - Auteur des propositions de l'AFCDP adressées au G29 concernant les lignes directrices (RGPD), créateur du Job board des DPO
 - *Community Manager* d'AGORA AFCDP (> de 2.000 utilisateurs), réseau social privé de l'association des DPO
 - *Board Member* de CEDPO (Confédération européenne des associations de professionnels de la protection de la vie privée) et partenaire de l'IAPP (*International Association of Privacy Professionals*)
 - Nombreuses publications et articles
 - Rédacteur de la lettre de veille « L'Actualité des données personnelles » de l'AFCDP
 - Nombreuses interventions en conférence

